

# **ANNEXE I**

# INTRODUCTION

## I - CONTEXTE PROFESSIONNEL

### I-1 EMPLOIS CONCERNÉS

Le titulaire du CAP Conducteur Opérateur de Scierie est amené à exercer des activités d'ouvrier professionnel de niveau II selon la convention collective du travail mécanique du bois, des scieries, du négoce et de l'importation des bois.

L'emploi correspond aux activités de production de sciage dans les entreprises de première transformation du bois.

### I-2 DOMAINE D'INTERVENTION

Le titulaire du CAP Conducteur Opérateur de Scierie intervient dans la préparation de sciage et l'obtention de produits sciés.

La première transformation se caractérise par la transformation du matériau bois à partir du produit brut issu de l'exploitation forestière (grumes, billes, billons) en produits commercialisables pour la deuxième transformation, ou le bâtiment.

Du parc à grumes (lieu de réception et de préparation des bois ronds), en passant par la scierie (lieu de transformation), jusqu'à l'expédition, le titulaire de ce diplôme est capable de préparer, d'organiser, de conduire la fabrication de pièces de bois et de valoriser le produit scié (séchage, traitement, usinage et montage) en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de fabrication.

Ses lieux d'interventions privilégiés sont le parc à grumes, le site de production et le parc à débits.

### I-3 SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le secteur économique correspond aux entreprises de première transformation du bois qui fabriquent des produits de charpente, des plots ou avivés pouvant être valorisés par séchage, rabotage, profilage, aboutage, panneautage...

### I-4 SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN AMONT ET EN AVAL

On trouve en amont :

- la sylviculture (pépinières, reboisement, entretien des plantations) ;
- l'exploitation forestière (abattage, débardage, transport).

On trouve en aval :

- la deuxième transformation du bois (menuiserie, fabrication de mobilier et agencement, ébénisterie, charpente, construction bois, tonnellerie...).

## **I-5 TAILLE DES ENTREPRISES**

Le secteur de la première transformation du bois est constitué d'environ 2 600 à 3 000 entreprises dont seulement 11% ont plus de 20 salariés.

Trois types de scieries se distinguent :

- les petites scieries dites artisanales : elles sont 48%, produisent moins de 1000 m<sup>3</sup>/an et emploient 1 à 2 personnes ;
- les scieries moyennes dites semi-industrielles : elles sont 41%, produisent moins de 8000 m<sup>3</sup>/an et emploient de 6 à 10 personnes ;
- les grosses et très grosses scieries dites industrielles :
  - les grosses représentent 7,6% du total, produisent moins de 20 000 m<sup>3</sup>/an ;
  - les très grosses représentent 2,7% du total, produisent moins de 40 000 m<sup>3</sup>/an. Vingt à quarante personnes, voire le double ou le triple, sont nécessaires si l'entreprise réalise une valorisation spécifique (charpente industrielle, lamellé-collé, emballage, caisserie, palette, chalet, maison ossature bois, moulure, plinthe, parquet, lambris...).

## **I-6 PLACE DANS L'ORGANISATION**

Dans son domaine d'intervention, le titulaire du CAP Conducteur Opérateur de Scierie est amené :

- à réaliser seul des tâches ou des opérations de base ;
- à participer à des travaux plus complexes ou tâches annexes à l'activité de production sous la conduite d'un professionnel confirmé.

Dans tous les cas, il interviendra selon les consignes et sous le contrôle d'une personne plus qualifiée.

## **I-7 PERSPECTIVE DE QUALIFICATION**

Par son potentiel :

- le titulaire de ce diplôme, après une expérience professionnelle de plusieurs années et une formation complémentaire spécifique, peut être amené à occuper des fonctions d'encadrement ;
- il peut aussi évoluer, avec une formation adaptée, vers le diplôme du baccalauréat professionnel.

## **I-8 CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI**

Les activités de ce professionnel s'exercent essentiellement sur le site de production.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie.

Ses préoccupations sont liées aux impératifs suivants :

- la qualité technique dans le respect des normes et des modes opératoires de production ;
- l'utilisation rationnelle d'équipement et/ou de techniques de mise en œuvre variés de types traditionnels ou innovants ;
- l'intervention dans le cadre du respect des consignes liées aux impératifs de qualité, de délais et de coût ;
- le respect des consignes de sécurité et de gestion de l'environnement ;
- la participation à la valorisation de l'image de l'intervenant et de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

## **II - CHAMP D'ACTIVITÉ**

### **II-1 LES SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES**

Le titulaire du CAP Conducteur Opérateur de Scierie participe à l'ensemble de la fonction production de l'entreprise.

### **II-2 LES MATÉRIAUX ET PRODUITS UTILISÉS**

Les principales matières premières sont :

- les feuillus dont :
  - le chêne,
  - le hêtre,
  - le peuplier
  - les feuillus précieux indigènes.
- les résineux dont :
  - le sapin, l'épicéa,
  - le pin maritime,
  - le pin sylvestre,
  - le douglas...
- les merrains.
- les bois tropicaux.